



Besoin d'aide pour rédaction memoire

Par **Girvinie**, le **19/03/2016** à **14:12**

Bonjour,

Je vais représenté mon conjoint en appel suite à la décision du CPH.

Pouvez-vous m'aider pour le mémoire :

- je sais que les avocats signe et tamponne les pièces, comment dois-je certifier les pièces ?
- nous demandons un rappel de prime d'ancienneté. En effet, la belle-sœur de l'employeur touchait le double de cette prime alors qu'elle exerçait le même métier au même échelon, elle avait moins d'ancienneté, moins d'expérience et n'avait pas le diplôme. Notre avocat a juste demandé devant le CPH la différence sans préciser que c'était la belle-sœur qui percevait plus et que c'était discriminatoire. Puis-je ajouter cette information sans changer le reste ?
- je sais que la partie adverse va fournir une pièce dans laquelle il n'a pas vu (mon avocat non plus d'ailleurs) qu'un paragraphe allait dans notre sens. Puis-je ne rien dire et attendre la présentation de cette pièce devant la cour d'appel pour souligner ce que j'ai relevé ?

Un grand merci pour votre aide. Bien cordialement